



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 13 NOVEMBRE 2023

(Code général des collectivités territoriales, article L2121-25)

Présidence de Florian Bercault, président

À la date mentionnée ci-dessus, le bureau communautaire, légalement convoqué le 7 novembre 2023, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-sept heures zéro minute, à l'hôtel communautaire, sous la présidence de Florian Bercault, président.

Étaient présents

Florian Bercault, président ; Sylvie Vielle (à partir de 17 h 21), Nicole Bouillon, Éric Paris, Isabelle Fougeray, Nadège Davoust (à partir de 17 h 39), Gwénaél Poisson, Christine Dubois (à partir de 17 h 26), Bruno Bertier, Patrick Péniguel, Louis Michel, Céline Loiseau, Christian Lefort, François Berrou, Fabien Robin, vice-présidents, Bernard Bourgeois, Michel Paillard, Isabelle Eymon, Olivier Barré, Bruno Fléchar, Marcel Blanchet, Patrice Morin, Julien Brocaïl et David Cardoso, membres du bureau.

Étaient représentés

Jérôme Allaire a donné pouvoir à David Cardoso, Antoine Caplan a donné pouvoir à Julien Brocaïl.

N° 189/2023 – CHANGÉ – ZI LES GRANDS PRÈS – VENTE D'UN TERRAIN À LA SOCIÉTÉ SAS IMODEI

La délibération est adoptée à l'unanimité.

N° 190/2023 – DEMANDE D'AIDE À L'IMMOBILIER ÉCONOMIQUE "FONDS TRANSITION ÉNERGÉTIQUE" – SCI PIM /ETS BOULLIER – CONVENTION D'ATTRIBUTION

La délibération est adoptée à l'unanimité.

N° 191/2023 – MODIFICATION DE LA PROGRAMMATION PLIE 2023

La délibération est adoptée à l'unanimité.

N° 192/2023 – ADHÉSION À L'INSTITUT DE LA TRANSITION FONCIÈRE

La délibération est adoptée à l'unanimité.

N° 193/2023 – FONDS D'AIDE AUX ATHLÈTES PRÉPARANT LES JEUX OLYMPIQUES OU PARALYMPIQUES PARIS 2024 AFFECTATION

La délibération est adoptée à l'unanimité.

N° 194/2023 – FONDS D'AIDE AUX UTILISATEURS SPORTIFS DE L'ESPACE MAYENNE (FAUSEM) AFFECTATION 2023 NOUVELLES DEMANDES

La délibération est adoptée à l'unanimité.

N° 195/2023 – FONDS D'AIDE AUX UTILISATEURS SPORTIFS DE L'ESPACE MAYENNE (FAUSEM) ENTRAÎNEMENTS MUR ESCALADE DEMANDE DE L'ASSOCIATION GRIMPER EN AGGLOMÉRATION LAVALLOISE GRAL 53

La délibération est adoptée à l'unanimité.

N° 196/2023 – SUBVENTION À L'ÉPICERIE SOCIALE DE LOIRON

La délibération est adoptée à l'unanimité.

N° 197/2023 – GARANTIE D'EMPRUNT ACCORDÉE À MÉDUANE HABITAT – PRÊT POUR LA CONSTRUCTION DE 3 PAVILLONS LOCATIFS SOCIAUX DE TYPE PLUS – LOTISSEMENT LA PELTRIE À PORT-BRILLET

La délibération est adoptée à l'unanimité. Patrice Morin, Sylvie Vielle et Bruno Bertier, en leur qualité d'administrateurs de Méduane Habitat n'ont pas pris part au vote.

N° 198/2023 – GARANTIE D'EMPRUNT ACCORDÉE À MÉDUANE HABITAT – PRÊT POUR LA CONSTRUCTION DE 4 PAVILLONS LOCATIFS SOCIAUX DE TYPE PLUS – LOTISSEMENT LA BEULOTIÈRE AU BOURGNEUF-LA-FORÊT

La délibération est adoptée à l'unanimité. Patrice Morin, Sylvie Vielle et Bruno Bertier, en leur qualité d'administrateurs de Méduane Habitat n'ont pas pris part au vote.

N° 199/2023 – LAVAL – ACQUISITION AUPRÈS DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE DE LOCAUX DE L'IMMEUBLE GAMBETTA SITUÉ 43 QUAI ANDRÉ PINÇON

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Affichée et mise en ligne le 15 novembre 2023

La Directrice de département
vie citoyenne et vie institutionnelle



Anne-Sophie Lespiauc

